



RECENSEMENT

de la population 2017

DES CHIFFRES AUJOURD'HUI
POUR CONSTRUIRE DEMAIN



CAMPAGNE DE COMMUNICATION 2017

MODE D'EMPLOI

DES OUTILS SIMPLES ET EFFICACES POUR INFORMER
LES HABITANTS DE VOTRE COMMUNE



Insee & votre commune

REUSSIR ENSEMBLE LE RECENSEMENT

DES HABITANTS QUI COMPRENNENT L'UTILITÉ DU RECENSEMENT, C'EST UN MEILLEUR ACCUEIL ET UN TRAVAIL PLUS SIMPLE POUR L'AGENT RECENSEUR

La campagne de communication du recensement met l'accent sur l'utilité de celui-ci, afin de faire prendre conscience aux personnes recensées de l'apport concret des informations collectées. Cela passe aussi par les visuels : un style humain et proche des gens, qui met en scène ce sur quoi le recensement permet d'agir (les hommes, les équipements, la société, la vie quotidienne...).

LE RECENSEMENT EN LIGNE, UNE OPPORTUNITÉ DE SIMPLIFICATION POUR TOUS

Le recensement en ligne est désormais généralisé à l'ensemble des communes. Il permet un gain de temps pour tous, des personnes recensées à la commune en passant par les agents recenseurs. Adoptez-le et encouragez les habitants de votre commune à y recourir, comme déjà 4,1 millions de personnes en 2016 ! Des outils (infographie, animation) sont là pour vous y aider.

UN DISPOSITIF NATIONAL QUI SE DÉCLINE FORTEMENT EN LOCAL...

Quelques outils phares :

- Le site internet www.le-recensement-et-moi.fr pour tout comprendre
- Des chroniques audio pédagogiques mises à disposition des radios locales
- Des programmes courts en vidéo mis à disposition des chaînes de télévision et des web TV
- Des relations presse nationales et régionales

...AVEC UN RÔLE-CLÉ POUR LES COMMUNES
GRÂCE AU KIT PRÉSENTÉ ICI !



UNE PERSONNE DÉDIÉE POUR RÉPONDRE À VOS QUESTIONS !



Une question ? Un conseil ? Contactez la ligne directe de la campagne au **01 55 25 58 72** ou sur recensement@partiesprenantes.com

De novembre à février une personne est là pour répondre à toutes vos questions sur la campagne de communication et vous aider à relayer au mieux les informations auprès des habitants.



DES OUTILS PRÊTS À L'EMPLOI POUR RELAYER LA CAMPAGNE

3 ACTIONS SIMPLES POUR INFORMER LES HABITANTS

1

Mettre une ou plusieurs affiches dans la zone d'accueil du public de votre mairie

2

Publier une annonce presse dans votre bulletin municipal

3

Insérer une bannière sur la page d'accueil de votre site internet

RELAYER LA CAMPAGNE AU NIVEAU LOCAL, UN FORMIDABLE ATOUT POUR LE SUCCÈS DE L'ENQUÊTE !

En 2017, pour votre commune, l'enquête de recensement de la population se déroulera du 19 janvier au 18 février. L'Insee met à votre disposition un **kit de communication** pour informer les habitants sur le déroulement de la collecte.

Communiquer auprès du public, c'est mobiliser les personnes enquêtées sur l'importance de participer et ainsi faciliter le travail des agents recenseurs.

Vous trouverez dans ce guide une présentation des différents outils de la campagne et quelques conseils d'utilisation.

LE KIT À VOTRE DISPOSITION :

- Le logo
- L'affiche
- Les bannières
- Le bouton internet
- Les infographies
- Les animations
- Une annonce presse
- Un publi-communiqué



Les outils proposés dans ce kit sont libres de droits. Vous pouvez les utiliser librement. En revanche, le contenu et la forme ne peuvent pas être retouchés.

**UNE QUESTION ? UN CONSEIL ? CONTACTEZ LA LIGNE DIRECTE AU 01 55 25 58 72
OU SUR RECENSEMENT@PARTIESPRENTANTES.COM**



POUR L'ACCUEIL EN MAIRIE

Donnez facilement de la visibilité aux informations sur la collecte dans la zone d'accueil des habitants de votre mairie.

LE PLUS SIMPLE

- Apposer l'affiche sur le tableau d'information ou sur un mur. Elle donne les dates de la campagne et un flashcode permet aux habitants munis d'un smartphone d'avoir accès au site internet : www.le-recensement-et-moi.fr.

L'affiche existe en deux formats : 40x60 cm et A4.



Affiche 40x60



Affiche A4

CE QUE VOUS POUVEZ ÉGALEMENT FAIRE

- Imprimer le publi-communiqué au format A4, l'annonce presse ou les infographies au format A5 pour les mettre à disposition des habitants en tant que prospectus d'information.

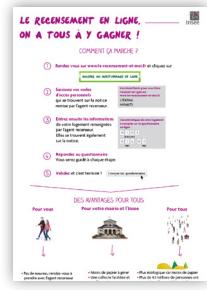
- Si vous disposez d'écrans d'accueil et selon leur type, vous pouvez également diffuser les animations vidéo, les infographies, l'affiche ou écrire quelques lignes sur le déroulement de la collecte.



Announce presse



Animations vidéo



Infographies

LE SAVIEZ-VOUS ?

83 %

des



En 2014, 83 % des communes ont mené une campagne d'affichage pour informer sur le recensement.

Source : Bilan 2014 – Coordonnateurs communaux

**UNE QUESTION ? UN CONSEIL ? CONTACTEZ LA LIGNE DIRECTE AU 01 55 25 58 72
OU SUR RECENSEMENT@PARTIESPRENTANTES.COM**



POUR LE BULLETIN MUNICIPAL

Pour parler du recensement de la population dans votre bulletin municipal, plusieurs possibilités complémentaires sont proposées.

LE PLUS SIMPLE

- Insérer l'annonce presse au format A5 ou le publi-communiqué dans votre journal municipal.



Annonce presse



Publi-communiqué

CE QUE VOUS POUVEZ ÉGALEMENT FAIRE

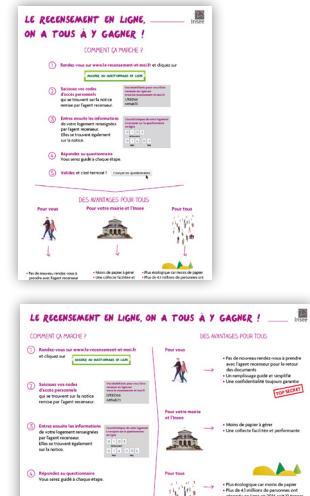
- Rédiger un article pour promouvoir le recensement et l'illustrer avec le logo, l'affiche, les infographies, ou encore les photos des agents recenseurs.
- À la fin du recensement, publier un article post recensement pour remercier les habitants de leur participation.



Logo



Affiche 40x60



Infographies

LE SAVIEZ-VOUS ?

84% des



En 2013, 84% des bulletins municipaux des communes recensées ont mentionné la collecte dans leurs colonnes.

Source : Bilan 2013 – Coordonnateurs communaux

**UNE QUESTION ? UN CONSEIL ? CONTACTEZ LA LIGNE DIRECTE AU 01 55 25 58 72
OU SUR RECENSEMENT@PARTIESPRENTANTES.COM**



POUR LE SITE INTERNET ET LES RÉSEAUX SOCIAUX

Si votre commune dispose d'un site internet ou de comptes sur les réseaux sociaux, voici quelques idées de contenus à diffuser.

LE PLUS SIMPLE

- Insérer une bannière ou le bouton internet sur la page d'accueil de votre site, et y ajouter un lien vers le site www.le-recensement-et-moi.fr.



Bannière et bouton

CE QUE VOUS POUVEZ ÉGALEMENT FAIRE

- Rédiger un article sur la base de l'annonce presse et l'illustrer avec le logo, l'affiche, les infographies ou les vidéos.
- Mettre en ligne les vidéos. Ce sont des animations de moins d'une minute, pédagogiques et ludiques qui portent sur les trois axes de la campagne (le recensement c'est utile, c'est sûr, c'est simple), ainsi que sur le recensement des étudiants et la réponse en ligne.
- Publier des contenus relatifs au recensement si vous disposez de comptes sur les réseaux sociaux comme Facebook ou Twitter : brèves, infographies, vidéos... Dans ce cas, vous pouvez accompagner vos publications du hashtag #recensement.



Animations vidéo

Bannières

LE SAVIEZ-VOUS ?

93 % des



Lors de la dernière campagne de communication, 93% des communes en contact avec la ligne directe en ont été satisfaites.

Source : Bilan 2014 – Coordonnateurs communaux

**UNE QUESTION ? UN CONSEIL ? CONTACTEZ LA LIGNE DIRECTE AU 01 55 25 58 72
OU SUR RECENSEMENT@PARTIESPRENTANTES.COM**

